



CULTURE

LE CHÂTEAU EN FÊTE LE 30 JUIN : VISITES, CONCERTS ET SPECTACLE AU PROGRAMME !

Dix jours après la fête de la musique, Treillières trouve l'occasion de prolonger l'esprit de fête estival en investissant le superbe domaine du château du Haut-Gesvres, pour une soirée gratuite enchaînant visites du lieu, concerts et spectacle d'enfants.

Mis en ligne le 31 mai 2018

30 juin 2011
14h / 23h

Le château en fête

Treillières
TOUT POUR MUSIQUE
CONCERTS

PROGRAMMATION : **GRATUIT TOUS PUBLICS**

PLATYN (Rock)
JM JAZZ
LES MINICORDES
...

14h00 - 18h00 : Visite du château
18h30 - 22h00 : Animations musicales
22h00 - 23h00 : Concert au clair de Lune

ESPACE RESTAURATION

Goûter dans l'après-midi, restauration rapide pour le dîner (snacks et paëlla)

Treillières
Erdregevrès
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

"Le château en fête", belle promesse que la silhouette de l'imposante bâtisse en cours de résurrection, illuminée par plusieurs spectacles (**gratuits**) qui enchanteront le public. **Le 30 juin prochain**, rendez-vous vous est donné au Parc du Haut-Gesvres :

De 14h à 18h : Visite du château

Paré de ses plus beaux atours avec l'œuvre en trompe-l'œil de Tanguy Robert, il poursuit sa mue vers une nouvelle jeunesse grâce au travail titanesque des bénévoles de l'association Renaissance du Haut-Gesvres. Les visiteurs auront là l'occasion d'admirer leur travail et de constater le chemin parcouru.

De 18h30 à 22h : Animations musicales

La fête de la musique joue en quelque sorte les prolongations avec la programmation de quatre groupes de qualité :

- Platyn (rock)
- JM Jazz
- Les Minicordes

De 22h à 23h : Concert au clair de lune

La soirée s'achèvera sur le spectacle très attendu : "Le château au clair de lune".

=> Un espace restauration est prévu avec goûter l'après-midi et paëlla pour le soir.



☰ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.